

LA LETTRE DE JUSTICE ET PAIX

LA PLANÈTE EN FEU

En écrivant ces quelques mots, je ne pense pas au réchauffement climatique qui rencontre toujours des adrateurs et dont la COP30 n'a pas permis que les mesures nécessaires à le ralentir soient prises, mais aux multiples conflits interétatiques comme au Liban, à Gaza ou en Ukraine, intraétatiques comme en RDC, au Soudan ou au Myanmar ou encore conflits criminels comme au Mexique, en Haïti ou au Brésil.

Ces conflits ne sont pas souvent dans les médias, ils sont trop nombreux: 61 conflits armés enregistrés en 2024. Mais ce sont des centaines de millions de personnes qui en sont victimes directes et indirectes. La grande pauvreté et le manque d'avenir qui poussent les jeunes dans les bras des miliciens, l'effondrement de l'État de droit, le crime organisé, la malédiction des ressources, le réchauffement climatique, nombreuses en sont les causes. La puissance des armes, dont la production ne cesse d'augmenter, est maître, au détriment de tous les codes et lois et du droit international patiemment tricotté au fil des siècles et qui se détricote rapidement sous nos yeux.

Michel Roy
Justice et Paix France

UN VRAI ESPOIR POUR LA PAIX EN RDC



Didier Mumengi (coordinateur du Pacte social), Michel Roy (SG JPF), Mgr Donatien Nshole (SG CENCO), Rvd Éric Nsenga (SG ECC)
le 22 novembre 2025. © Maria Biedrawa

Depuis 1994, la RDC est traversée par des conflits et une violence meurtrière continue. Plus de 6 millions de morts, et encore plus de blessés. L'avenir semble toujours bouché.

Face à cette réalité, au début de l'année, les Églises catholique et protestante ont décidé de relever le défi en élaborant un projet de «Pacte social pour la paix et le bien vivre ensemble en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs», un processus associant la population aussi bien que des experts dans les divers domaines concernés.

Une rencontre sur ce Pacte et la manière dont la diaspora congolaise peut s'y associer s'est tenue à Paris, le 22 novembre, coorganisée par la communauté catholique congolaise et Justice et Paix, avec les secrétaires généraux des deux Églises.

Les désinformations sont hélas multiples, avec des accusations graves sur les intentions des promoteurs du Pacte. Sortir des habitudes de répondre à la violence par la violence semble bien difficile. Les intervenants ont rappelé ce que le Pacte n'est pas: pas une caution de l'agression du M23 dans l'Est, pas une négation de

la légitimité du Président, pas un complot avec les «impérialistes», pas un document préétabli, mais un processus à construire collectivement. L'initiative s'appuie au contraire sur une approche pastorale de la réconciliation et sur le droit national et international qui invite à la participation de toutes et tous à la recherche d'une résolution pérenne des facteurs de conflit. Elle se développe à travers une pastorale d'apaisement, un dialogue d'experts sur les causes profondes, un dialogue politique inclusif, qui devraient aboutir à des décisions sur la paix et la refondation de la société congolaise. Une feuille de route a été adoptée le 23 août par les parties prenantes d'aujourd'hui que sont l'État congolais (la Présidence), l'Union africaine et les Églises.

Les défis principaux aujourd'hui sont celui du temps, pour ne pas laisser le pays se balkaniser, la communication pour ne pas laisser place à la désinformation, l'appropriation nationale en renforçant la société civile. De grands défis certes, mais que les acteurs du Pacte ne voient pas insurmontables.

Michel Roy
Justice et Paix France

UN CHRÉTIEN SUR 7 EXPOSÉ À DE FORTES PERSÉCUTIONS ET DISCRIMINATIONS DANS LE MONDE

Deux rapports annuels sur la liberté religieuse dans le monde, l'un de l'Aide à l'Église en détresse (AED), catholique, et l'autre de l'ONG Portes Ouvertes, protestante, lancent un même cri d'alarme. Les deux organismes insistent sur la situation particulièrement dramatique des chrétiens (360 millions persécutés et discriminés) et, plus largement, sur le non-respect de la liberté religieuse dans de trop nombreux pays. En recevant le 10 octobre dernier une délégation de l'AED, le pape Léon XIV insistait précisément sur le droit à la liberté religieuse, un droit « *essentiel et non facultatif* », « *pierre angulaire de toute société juste, car elle préserve l'espace moral dans lequel la conscience peut se former et s'exercer* ». Et le Pape exhortait la famille chrétienne « *à ne pas abandonner nos frères et sœurs persécutés* ».

Un entretien avec Guillaume Guennec, co-directeur de Portes Ouvertes France et Belgique, réalisé par Mme Dominique Quinio.

Parlez-nous de l'action de Portes Ouvertes.

C'est une ONG internationale de défense des droits de l'homme, d'origine protestante, fondée en 1955 par un Hollandais, qui se faisait appeler frère André; il avait réussi à se faire inviter à un congrès communiste pour la jeunesse à Varsovie, il en a profité pour rencontrer des chrétiens, visiter des églises; il a découvert la réalité des persécutions de l'autre côté du rideau de fer, et notamment les restrictions pour l'accès à la Bible. Il a commencé à faire de la contrebande de Bibles. Ce fut la mission première de Portes Ouvertes. Au fil des années, on a étoffé notre mission par des actions humanitaires qu'on a commencées dans les années 1990, notamment en Afrique subsaharienne; aujourd'hui nous sommes actifs dans plus de 70 pays. Nous y menons des projets, avec les populations locales, pour soutenir les chrétiens persécutés: micro-crédits, cours d'alphabétisation, formations professionnelles, hôpitaux de brousse, écoles, soins post-traumatiques pour ceux qui sont passés par des persécutions très violentes. On fait aussi toujours la livraison de Bibles aux chrétiens qui en sont privés. On propose également des formations juridiques pour que les chrétiens puissent se défendre par eux-mêmes, par exemple en Inde où des États ont adopté des lois anti-conversion alors que la constitution défend la liberté religieuse.

Dans les pays où la liberté religieuse est respectée, nous informons, encourageons les chrétiens à prier, nous lançons des pétitions, des actions de sensibilisation et faisons de la levée de fonds pour financer les projets, car nous sommes uniquement financés par des dons de particuliers. Cela nous permet d'aider un peu plus de 9,5 millions de chrétiens persécutés: une goutte dans l'océan!

Vous publiez chaque année un index sur l'état des persécutions dans le monde.

C'était d'abord un travail interne pour connaître la réalité, pour prioriser notre aide. À sa création en 1993, c'était juste interne. Cet index est devenu public en 1997, on a compris que cela nous aidait à mieux informer sur la persécution des chrétiens dans le monde; on a affiné la méthodologie, pour avoir un document solide et de référence. 4 000 personnes participent à ce travail.

La définition de la persécution, c'est toute hostilité à l'égard des individus, des communautés, liée à leur identification au christianisme; on prend en compte les actes de violence mais aussi les répercussions dans la vie des personnes, qui sont de l'ordre de l'oppression, de la discrimination, au niveau de leur vie familiale, communautaire (école, emploi, accès à l'eau...), civique, ecclésiale mais aussi de leur vie privée, le cinquième domaine pris en compte.

Ne devez-vous pas parfois distinguer entre des raisons religieuses et des raisons sociales (conflits entre éleveurs et agriculteurs au Nigeria par exemple) ou ethniques?

On ne comptabilise pas comme persécutés les chrétiens qui subissent des violences comme leurs compatriotes, parce qu'ils se trouvent là avec eux au mauvais moment. Des chrétiens ont été tués en Afghanistan parce qu'ils faisaient partie d'une ethnie particulière en conflit avec les talibans.

La persécution des chrétiens se base souvent sur des préjugés et non sur de réelles questions doctrinales, parce qu'ils sont considérés comme opposants au régime en Chine, sionistes en Iran, opposés au trafic de drogue en Amérique latine. Ils sont alors vus comme des contre-pouvoirs.

Votre index 2025 indique que 380 millions de chrétiens sont persécutés et discriminés. Vous montrez que ces persécutions sont souvent liées à la situation troublée que connaissent beaucoup de pays.

Là où il n'y a plus d'État, les persécuteurs en profitent. C'est un des changements

majeurs constatés cette année, par exemple au Yémen, par les Houthis et des groupes extrémistes; au Soudan où les persécutions anti-chrétiennes viennent des deux camps en conflit; au Myanmar, déchiré entre la junte et différents groupes ethniques, où les églises sont bombardées par l'armée, parfois le dimanche matin. Au Bangladesh, en août 2024, beaucoup d'exactions ont été menées contre les minorités chrétiennes et hindoues.

Vous pointez l'Afrique et l'Asie centrale comme des lieux où augmentent ces persécutions.

Il y a un raidissement autoritaire en Asie centrale contre les Églises, une persécution qui vient de l'État: en Ouzbékistan, dans le sud du Kazakhstan, au Kirghizstan. Et l'Afrique subsaharienne est le nouvel épicentre de la violence contre les chrétiens. Avant, c'était la Syrie; depuis 2015, on est passé au Nigeria. De nombreux groupes liés, soit à l'État islamique, soit à Al-Qaïda, se sont repliés dans ces pays: RDC, Somalie, Mali...

Dans les questions qui vous sont posées sur votre site, on lit des remarques sur la manière dont certains chrétiens, protestants notamment, dans leur manière d'être missionnaires peuvent apparaître plus provocateurs aux yeux des autorités. Qu'en pensez-vous?

Cela dépend des pays; au Nigeria, catholiques, protestants, évangéliques, pour un groupe extrémiste, ça ne fait pas de différence. Il y a des pays où ce fut d'abord l'Église catholique qui a été persécutée pour ses engagements sociaux comme au Nicaragua; en Algérie, c'est l'Église protestante qui est dans le collimateur des autorités.

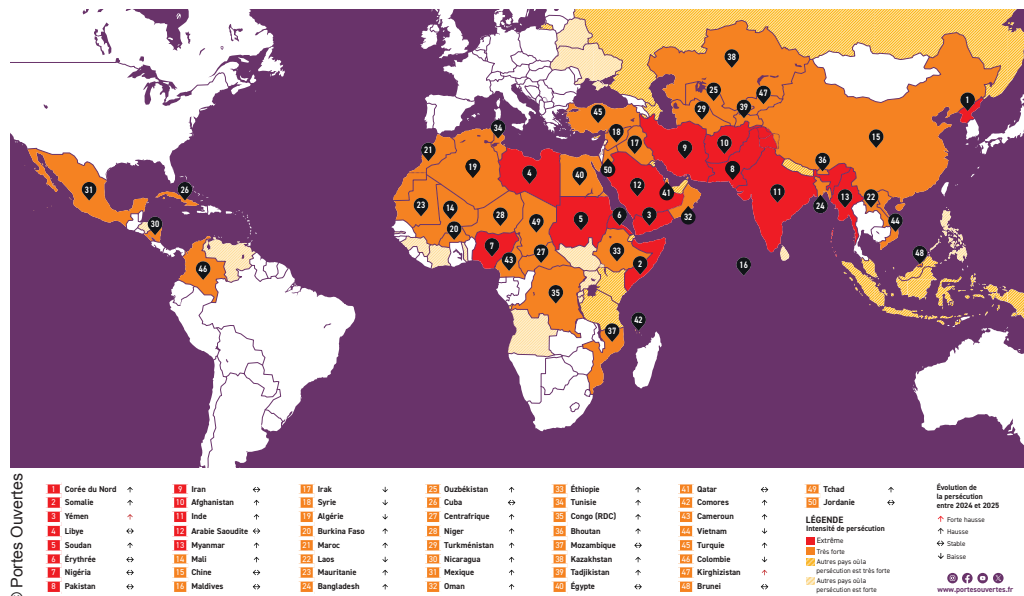
Le sujet numéro un qui entraîne la persécution, c'est la conversion. Les plus persécutés sont les convertis qui vont quitter la religion de leur famille, de leur clan, de leur pays. Et, effectivement, les chrétiens qui vont être actifs dans le partage de leur foi sont plus persécutés que ceux qui vont être discrets et vont cacher leur foi.

Nous devons nous rappeler qu'il s'agit là de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, article 18 sur la liberté de religion, la liberté de changer de religion, d'exprimer sa religion en privé comme en public, collectivement ou individuellement, et article 19 sur la liberté d'opinion et d'expression.

Le partage de la foi, s'il est fait sans violence, c'est un droit de l'homme fondamental. Et n'oublions pas que ce droit protège aussi ceux qui ne croient pas.

Est-ce que cela interroge ceux qui choisissent cette manière de partager leur foi, cette mise en danger de ceux qui se convertissent ?

L'Église persécutée nous interroge, nous chrétiens occidentaux, parce qu'on est tous amenés à se poser la question : comment réagiraient-ils, si cela m'arrivait ? Face à la persécution d'État, il y a trois types de chrétiens (et c'est transverse par rapport aux dénominations) : les têtes brûlées, qui vont aller en direct partager leur foi, au risque d'être condamnés ; il y a les malins qui vont respecter la loi et saisir toutes les opportunités. La troisième attitude, c'est la question du compromis : jusqu'où se plier aux exigences d'un pouvoir. C'était le cas en Union soviétique, c'est le cas en Chine aujourd'hui. Il y a beaucoup de leçons à tirer de l'Église persécutée sur la capacité à être prêt à tout pour cette conviction que Jésus



est Fils de Dieu, à répondre par l'amour, à pardonner (nous en avons été témoins au Nigeria auprès de jeunes femmes qui ont subi des sévices inimmables).

Pensez-vous que nous sommes suffisamment conscients de ces drames ? La liberté religieuse n'apparaît plus comme une liberté fondamentale, dans notre société marquée par une certaine indifférence religieuse.

Il y a eu une prise de conscience à cause de Daech en Irak et en Syrie. Mais le problème

semble très associé au Moyen Orient, aux chrétiens d'Orient. Or, il s'agit d'un phénomène mondial qui touche un chrétien sur 7 dans le monde. Il faut se mobiliser davantage. Le droit de croire, de vivre en accord avec soi-même, est l'essence même de la dignité humaine. La métaphore est souvent utilisée : la liberté religieuse, c'est le canari dans la mine (celui qui avertissait du danger de coup de grisou). Quand la liberté religieuse arrête de chanter, tous les autres droits sont menacés.

LE RAPPORT ALARMANT DE L'AIDE À L'ÉGLISE EN DÉTRESSE

En octobre dernier, l'Aide à l'Église en détresse (AED) rendait public son rapport annuel sur la liberté religieuse dans le monde. Le constat de l'édition 2025 (<https://acninternational.org/religiousfreedomreport/>) est alarmant : plus de 5,4 milliards de personnes, soit près des deux tiers de l'humanité, vivent dans des pays qui ne respectent pas la liberté religieuse.

L'étude prend en compte toutes les religions et étudie 196 pays. Elle classe 24 pays dans la catégorie des pays de persécutions. Y sont perpétrées des violations graves et systémiques : la Chine, la Corée du Nord, l'Inde (pourtant revendiquant d'être une démocratie !), le Nigeria et le Nicaragua. Ensuite, sont répertoriés 38 pays classés comme pays de discriminations religieuses : l'Égypte, l'Éthiopie, la Turquie et le Vietnam, où les groupes religieux sont confrontés à des restrictions en matière de culte, d'expression et d'égalité des droits.

Le rapport identifie trois évolutions majeures :

➤ La montée des régimes autoritaires qui placent le contrôle et la répression légale de la religion au cœur de leur stratégie, notamment en Chine, en Érythrée, en Iran et au Nicaragua.

➤ La violence djihadiste : l'extrémisme religieux s'intensifie, notamment en Afrique de l'Ouest et Centrale, où des groupes djihadistes ciblent les communautés chrétiennes et musulmanes qui n'adhèrent pas à leur idéologie.

➤ Le nationalisme religieux : l'instrumentalisation de l'identité ethnique et religieuse (une nation = une religion) met en péril les droits des minorités, particulièrement en Inde et au Myanmar.

Le rapport analyse des tendances qui aggravent le phénomène. Les persécutions religieuses se sont intensifiées dans un contexte de multiplication des conflits (Ukraine, Soudan, Myanmar...). Il insiste sur le rôle des persécutions religieuses dans la crise migratoire : des millions de personnes sont contraintes de fuir la violence. Le rapport met également en lumière la double vulnérabilité des filles (parfois

très jeunes) et des femmes issues de minorités religieuses, victimes d'abus systématiques, comme au Pakistan, en Égypte ou au Mozambique. Enfin, remarque l'AED, l'intelligence artificielle, de plus en plus utilisée pour traquer les croyants, notamment en Chine ou en Corée du Nord, est une menace supplémentaire.

Dans ce panorama mondial, l'Occident n'est pas épargné : l'AED y constate une explosion des crimes antisémites et antimusulmans et une hausse des actes anti-chrétiens.

En conclusion, l'AED réaffirme que la liberté religieuse est un droit humain fondamental et non un privilège. Et, pour la première fois de son histoire, elle lance une pétition mondiale pour assurer la protection du droit à la liberté religieuse. Lien vers la pétition :

<https://acninternational.org/fr/petition/>

RETROUVER LE SENS DE LA JUSTE MESURE ET DE LA SOBRIÉTÉ



Le pape François et le patriarche Bartholomée à Jérusalem en mai 2014. © Nir Hasan / Wikimedia

Trois décennies ont passé depuis notre première visite en ce grand lieu de pèlerinage et l'état de la planète, de notre Terre, a empiré. Les désastres environnementaux, les fossés entre les dominants et les démunis, les conflits armés entre les nations, les

guerres civiles et les luttes intestines au sein des peuples, les désordres et les violences au mitan des sociétés, des communautés, des familles n'ont cessé de se multiplier. Oui, l'heure est grave alors que la dignité intrinsèque de chaque personne humaine, les droits de l'homme, le droit international, l'universalisme, tous ces principes étant issus de l'Évangile, se trouvent trop souvent déniés au profit du culte renouvelé de la force brute qui unit le paganisme archaïque et le technicisme moderne.

C'est sur ce front que, ces dernières années, nous nous sommes engagés, le défunt et aimé pape de Rome François et nous-même, patriarche œcuménique de Constantinople, en attestant ensemble du soin que Dieu prend de sa Création souffrante. En nous montrant côte à côte et solidaires face aux urgences du moment : écologique dès l'encyclique *Laudato si'* ; sanitaire lors de la pandémie de la Covid-19 ; humanitaire auprès des migrants à Lesbos et pour la paix à Jérusalem ; spirituelle relativement aux impasses œcuméniques, interreligieuses, interculturelles ; ecclésiale au sujet de la synodalité. Chacune de ces occasions et de nos rencontres a été empreinte d'une profonde amitié fraternelle nourrie par la volonté commune de servir « la multitude » (Mt 26, 28). [...]

Au fil du temps, nous avons cependant laissé s'installer une fracture douloureuse : la religion s'est réfugiée dans ses sanctuaires, la science dans ses laboratoires, chacune se méfiant de l'autre. Mais cette séparation n'a jamais été voulue par Dieu. Saint Grégoire de Nysse nous enseigne que la grâce divine « pénètre toute la création ». Il n'existe donc pas de frontière entre le sacré et le profane, entre le spirituel et le matériel : tout est habité par la présence de Dieu. Lorsque les scientifiques observent la fonte des glaciers et que nous méditons sur les gémissements

de la création (Rm 8, 22), nous lisons le même livre : celui de la sagesse de Dieu inscrite dans le monde. Nous devons aussi reconnaître que nous nous trompons lorsque nous détournons le regard du réel. Pendant la pandémie, certains ont préféré les théories du complot à la vérité scientifique ; d'autres invoquent la souveraineté divine tout en négligeant les conséquences de leurs actions sur le climat. Ce n'est pas là un témoignage de foi, mais un aveuglement spirituel. Nous ne pouvons plus séparer notre prière de nos gestes quotidiens. La surconsommation, la pollution, la destruction des forêts et des mers ne sont pas seulement des drames écologiques : elles révèlent une blessure de l'âme, une crise spirituelle de notre époque.

Mais nous savons aussi que notre foi détient une sagesse précieuse. Elle nous enseigne la patience, la mesure et la joie du renoncement. Les Pères de l'Église nous ont transmis la vigilance du cœur et l'ascèse comme discipline de vie. Dans un monde obsédé par la vitesse et la consommation, nous devons retrouver le sens de la juste mesure et de la sobriété. Choisir la qualité plutôt que la quantité, la beauté plutôt que l'utilité, la communion plutôt que le profit. Ce n'est pas un retour en arrière : c'est une libération. La liberté de vivre avec gratitude, dans la simplicité et la paix intérieure.

Nous avons aussi perdu le rythme sacré du temps. Les arbres ne se hâtent pas, les étoiles ne brûlent pas plus vite pour briller davantage. Nos ancêtres savaient que toute croissance véritable exige patience et durée. Nous devons réapprendre la lenteur féconde, la joie de voir une graine devenir un arbre, un geste humble devenir source de vie.

Enfin, nous devons redécouvrir une théologie de l'interconnexion. La santé de la planète et le bien-être des peuples sont inséparables. Nous ne pouvons guérir la terre sans guérir nos relations humaines. La justice environnementale et la justice sociale ne sont pas deux causes distinctes, mais les deux faces d'un même appel : celui de la vie en plénitude. Nous sommes à un carrefour décisif. Serons-nous la génération qui choisit le confort plutôt que la conscience, ou celle qui, unie dans la foi, la science et la solidarité, choisit la transformation plutôt que la destruction ? L'avenir de notre monde dépend de cette réponse – une réponse non seulement écologique, mais profondément spirituelle. [...]

Sa Toute-Sainteté le Patriarche œcuménique Bartholomée
Extraits du discours prononcé à Lourdes, le 4 novembre 2025

JE SOUTIENS JUSTICE ET PAIX FRANCE, en faisant un don :

- ☐ par chèque bancaire à l'ordre de Justice et Paix – 58 avenue de Breteuil, 75007 Paris.
- ☐ par virement IBAN FR76 1820 6002 9412 8907 4400 188
- ☐ DON euros
- ☐ Je souhaite recevoir un reçu fiscal.

Nom, Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Adresse e-mail :

JUSTICE ET PAIX FRANCE

58 avenue de Breteuil, 75007 Paris - Tél. 01 72 36 69 03 - justice.paix@cef.fr

Président : Mgr Jacques Blaquart

Membres : Virginie Amieux - Maria Biedrawa - Catherine Billet - Sylvie Bukhari de Pontual - Dominique Coatanéa - Geneviève Colas - Cécile Dubemet - Patrice Dufour - Nayla Haddad - Marie-Noëlle Koyara - Sr Jeannette Londadjim - Dominique Quinio - P. Thierry Reveneau - Jean-Luc Rolland - P. André Talbot - Denis Viénot - Philippe Zeller

Directeur de la publication : Michel Roy, Secrétaire général

Comité éditorial : Marc de Montalembert

Secrétariat de rédaction : Béatrix de Vareilles

Mise en page : Service Édition/Publication de la CEF

ISSN 1148-4705 - Dépôt légal : Décembre 2025

Impression : Saxoprint eurl, Asnières